



CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE) ÉPREUVE EP3 : Exercer son activité en accueil individuel



Vous êtes garde d'enfant à domicile
auprès d'enfant(s) de moins de 3 ans



Au moment de votre inscription,
vous **POUVEZ CHOISIR** soit :

CAS N°1 « AVEC PROJET D'ACCUEIL RÉEL » :

Vous présentez à l'oral un projet d'accueil
(= livret d'accueil) basé sur votre
expérience professionnelle de garde
d'enfants à domicile (5 pages maximum).

LIVRET
D'ACCUEIL

CAS N°2 « SANS PROJET D'ACCUEIL RÉEL » :

Vous préparez pendant 1 h 30 un projet d'accueil
basé sur plusieurs documents qui vous sont
remis le jour de l'épreuve et que vous présenterez
ensuite à l'oral (25 min).



VOTRE CHOIX EST DÉFINITIF

**POUR TOUTES LES
AUTRES SITUATIONS**



Vous **DEVEZ CHOISIR**
« SANS PROJET D'ACCUEIL RÉEL »

Vous préparez pendant 1 h 30
un projet d'accueil basé sur
plusieurs documents qui vous
sont remis le jour de l'épreuve et
que vous présenterez ensuite
à l'oral (25 min).